

N°04 du Mercredi 18 SEPTEMBRE 2019

SECRETARIAT GENERAL

I. GERARD

☐ REUNIONS DE SECTEURS

SECTEUR ETANG DE BERRE : JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019 à 18H30, Plaine des sports ZI la Palunette
13220 Châteauneuf les Martigues

SECTEUR CRAU ALPILLES : VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019 à 18H30 : au siège du SAPELA, avenue
de l'Europe , 13300 Salon de Provence

SECTEUR PAYS D'AIX : JEUDI 26 SEPTEMBRE à 18H30 à Salle mistral, 7 chemin de la
sarrière, Espace la croix 13590 Plan de Meyreuil (parking à proximité : celui de casino)

SECTEUR MARSEILLE ET GARLABAN : VENDREDI 27 SEPTEMBRE à 18H30 à Complexe J. Gaillard ,
complexe Pié d'Autry 13190 ALLAUCH.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

R. DELACOURT

RAPPEL

- **SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019** : BRASSAGES M ET F DES U 11 ET U 13
- **DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019** : BRASSAGES M ET F DES U 15 - U 17. ET - U 18 F

Tout joueur doit être licencié pour participer aux brassages ce weekend.

Il est demandé de prévoir le trombinoscope de vos équipes pour le contrôle des licences.

COMMISSION DES OFFICIELS

S.CHANFI

- **Désignation :**

Le samedi, nous arriverons à couvrir toutes les rencontres.

Le dimanche, il nous manque 15 arbitres. (Beaucoup d'arbitres ne sont pas encore qualifiés et/ou revalidés)

Les désignations arriveront Jeudi au plus tard.

Merci de faire le nécessaire auprès de vos arbitres pour qu'ils soient licenciés.

- Brassage, règlement par péréquation.
- Ecole d'arbitrage :

Tout club désirant ouvrir une école est invité à le signaler à la CDO.

COMMISSION MINI BASKET

N.JAUBERT

La commission mini invite **TOUS LES RESPONSABLES MINIS** et les membres des clubs à une réunion de secteur «SPECIAL MINI»

SECTEUR ETANG

JEUDI 3 OCTOBRE 2019

Au Gymnase ALAIN COLAS AU PENNES MIRABEAU à **18h30**

SECTEUR AIX

LUNDI 30 SEPTEMBRE 2019 SALLE JEAN MONET A MEYREUIL à 19H00

SECTEUR GARLABAN ET SECTEUR MARSEILLE

**MARDI 1^{ER} OCTOBRE 2019 au SIEGE DU COMITE 13 MARSEILLE
A 18h30**

SECTEUR CRAU ALPILLES

VENDREDI 4 OCTOBRE 2019 Salle de réunion du SAPELA B13

Gymnase St Côme à Salon de Provence à **18H30**

**Venir avec vos dates disponibles pour établir au mieux un calendrier des animations U7 et U9.
Comptons sur votre présence.**

COMMISSION 3 X 3

E.DODRUMEZ

Appel à candidature:

Si vous souhaitez organiser une journée de championnat dans votre structure, merci de vous faire connaître auprès de la commission.

Engagement championnat 3X3: date limite le VENDREDI 04 OCTOBRE 2019

1 - Les échéanciers acompte licences 2019-2020 ont été expédiés par mail le 12/09.
En cas de non réception, merci de contacter la trésorerie : tresor.comite.13@orange.fr
Les règlements peuvent s'effectuer par virement ou vous pouvez nous adresser 4 chèques non antidatés qui seront déposés aux dates prévues.

2- Les chèques "personnels" ne sont pas acceptés. Etablir des chèques au nom des clubs uniquement.

3- Le règlement des licences T doit être effectué au dépôt du dossier, par le CLUB QUI ACCUEILLE le licencié. Les accords entre clubs doivent se régler entre clubs.

IMPORTANT

LES VIREMENTS

- faire un virement par dossier comme pour les chèques
- imprimer le justificatif
- accrocher le justificatif comme vous le feriez pour un chèque sur le dossier correspondant
- nous adresser le tout

Sans ce justificatif, regrouper les informations entre les dossiers reçus au secrétariat, la commission concernée et la trésorerie retardera d'autant le traitement de vos dossiers

**La Secrétaire Générale
Isabelle GERARD**



Nouvelle procédure d'avant match suite à la dématérialisation des licences - Contrôle des licences

Thématique : Formation et Emploi

Destinataires : Ligue et Comités

Nombre de pièces jointes : 0

Information

Echéance de réponse :

Les règlements sportifs généraux prévoient la vérification des licences avant chaque rencontre.

Suite à la dématérialisation des licences, avant chaque rencontre, chaque équipe devra désormais présenter au marqueur dès son arrivée dans la salle, en lieu et place des cartons de licence, une copie claire et lisible du trombinoscope FFBB contenant les photos et informations licence de ses joueurs et entraîneurs (édition depuis FBI). La liste des joueurs (avec leurs numéros) et entraîneurs à enregistrer sur la feuille de marque doit accompagner ce document.

Ce trombinoscope doit être suffisamment clair et lisible pour permettre le contrôle facile de toutes les informations et de la photo des membres de l'équipe. Il peut être présenté sous format papier ou numérique. La version numérique doit être une impression PDF de l'édition de FBI. En cas de présentation numérique, la mise en veille de l'appareil devra être suspendue pour éviter tout verrouillage intempestif avant la fin du contrôle des licences.

En cas d'absence d'un joueur ou entraîneur sur le trombinoscope, d'une lisibilité insuffisante du visage ou des informations-licence sur le document présenté par l'équipe, le(s) licencié(s) concerné(s) devra(ont) fournir à l'arbitre une pièce d'identité originale, ou une copie papier ou numérique lisible de celle-ci pour pouvoir être autorisé à participer à la rencontre.

Les arbitres devront contrôler ces documents et la cohérence des informations renseignées sur le document et sur la feuille de marque.

La mention LNP (Licence Non Présentée) devra alors être inscrite dans la case réservée au numéro de licence et l'information (non-présentation du trombinoscope, absence ou manque de lisibilité de la photo ou des informations, présentation de pièce d'identité) sera reportée au verso de la feuille de marque par l'arbitre.

La FFBB rappelle que ces vérifications ont pour objet d'assurer que les personnes participant aux rencontres sont effectivement bien licenciées et répondent aux conditions de qualification.

Contact : Bruno VAUTHIER

Tél. :

E-mail : cfo@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Bruno VAUTHIER Responsable du service de la formation des officiels	Matthieu SOUCHOIS DTN Adjoint Directeur du Pôle Formation et Emploi	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2019-08-27 DFE-OFFICIELS-CFO- Contrôle des Licences - BVR - V2.docx	